

I.F.O.R.D.

C.I.R.E.S.

DIRECTION DE LA STATISTIQUE

ECOLE DE STATISTIQUE



COLLOQUE DE DEMOGRAPHIE

(Abidjan, 22-26 Janvier 1979)

LA PLACE DE LA DEMOGRAPHIE DANS
LA RECHERCHE URBAINE EN AFRIQUE

F. GENDREAU
(O.R.S.T.O.M. Paris)

COMMUNICATION N° 02 - 14

Les opinions exprimées dans cette communication
n'engagent que leur auteur et non les organisateurs
du colloque (IFORD, CIRES, Direction de la Statistique,
Ecole de Statistique)

O.R.S.T.O.M.

Fonds Documentaire

N° 1989

Cot B

Date 29 OCT. 1979

La place de la démographie dans
la recherche urbaine en Afrique

1. Il est devenu banal d'évoquer le phénomène d'urbanisation en Afrique. Pour situer le problème à grands traits dans le cadre de cette communication, nous donnerons les chiffres suivants relatifs aux années 1950, 1975 et 2000, estimés par les Nations Unies, et concernant les villes de plus de 100.000 habitants en Afrique :

	1950	1975	2000
Nombre de villes	45	154	306
Population des villes (en millions)	13,4	63,1	228,1
Population du continent (en millions)	219	401	813
Pourcentage de la population des villes	6	16	28

Source : Trends and prospects in the populations of urban agglomerations.

En un demi-siècle, le nombre des villes pourrait être multiplié par près de 7 et leur population par 17 ; le taux d'urbanisation passerait de 6 % à 28 %.

2. L'ampleur de ce processus désarme les responsables : planificateurs, urbanistes, édiles... En effet malgré les efforts consentis en matière de recherche urbaine au cours des 25 dernières années, les caractéristiques du phénomène sont encore entourées de nombreuses incertitudes. Or la mise en oeuvre d'une véritable politique d'urbanisation nécessite au préalable une politique de recherche urbaine dont la complexité du phénomène étudié exige qu'elle soit intégrée au niveau des spécialistes concernés : démographes, économistes, géographes, sociologues (LE CHAU, GENDREAU, 1976). En effet les problèmes sont multiples, divers et touchent à des sujets aussi variés que : l'approvisionnement en vivres, les transports, l'hygiène, la sécurité, la délinquance, la pollution...
3. Le démographe se doit d'être présent et d'apporter sa façon d'appréhender la réalité, ses méthodes de travail, sa problématique, pour contribuer à l'étude de tous ces problèmes. Il n'est pas question d'examiner ici dans le détail les apports de la démographie ; nous essaierons seulement de mettre l'accent sur certains aspects de la question qui, à la lumière des expériences passées, nous paraissent essentiels : il s'agit tout d'abord de problèmes généraux d'ordre méthodologiques, liés soit à l'observation, soit à l'exploitation des données ; ensuite nous examinerons les sujets particuliers d'investigation qui nous semblent prioritaires : l'habitat, l'emploi et la santé.
4. Concernant la collecte de l'information, les moyens classiques d'investigation peuvent bien sûr être utilisés (recensements, enquêtes par sondage moyennant certaines adaptations pour tenir compte des conditions particu-

lières au milieu (cartographie, horaires...). Mais trois remarques doivent compléter cette proposition :

- a) Plus sans doute que pour l'investigation en milieu rural, il faut insister sur le fait que des recensements ou des enquêtes classiques ne permettent généralement pas de donner une image précise de l'ensemble des phénomènes (activité économique, migrations...) et que de telles opérations doivent être complétées par des enquêtes spécifiques.
 - b) La prise de conscience récente en Afrique de l'importance de l'état civil peut trouver une application presque immédiate sur les villes, notamment les capitales, où le plus souvent, l'état civil fonctionne relativement bien et peut déjà faire l'objet d'une exploitation, indépendamment d'éventuels projets d'amélioration.
 - c) Enfin, les informations sur les villes vieillissent très rapidement et les responsables ont besoin de disposer de données à jour et de suivre leur évolution. D'où l'intérêt de la mise au point de systèmes d'investigation rapides et ayant une certaine permanence. Parmi celles-ci il faut mentionner l'utilisation de la photographie aérienne couplée avec une enquête sur le terrain comme cela a été réalisé à Pikine, dans la banlieue de Dakar (VERNIERE, 1973 et SMUH-SIDAU, 1978).
5. Dans cette collecte de l'information, un soin particulier doit être accordé aux problèmes de localisation et de cartographie. En effet trop souvent les résultats d'enquêtes ou de recensements urbains ne sont fournis qu'à un niveau global, et de ce fait ne sont guère utilisables par les urbanistes, surtout quand l'on sait la très grande hétérogénéité des villes en Afrique. Bien sûr les caractéristiques d'ensemble des villes sont importantes, en particulier dans les études différentielles entre monde rural et monde urbain, ou lorsque l'on essaie de dresser une typologie des villes dans un pays. Mais les données immédiatement utilisables par les responsables sont celles établies au niveau du quartier. L'on peut même aller plus loin et souhaiter une exploitation au niveau de l'ilôt associée à un système de représentation cartographique (automatique ou non). Des expériences en cours (à Brazzaville par exemple) montrent la possibilité et l'intérêt de telles initiatives qui pourraient se généraliser et même se développer en envisageant la création de banques de données urbaines réalisées après compatibilisation du recensement avec d'autres fichiers (cadastre, salariés, cartes grises, patentes...) (DEVAUGES, GENDREAU, 1977).
6. A côté de ces questions d'ordre général ou méthodologique, nous suggérons que des études particulières soient menées dans certains domaines prioritaires.

Le premier sujet proposé concerne l'habitat. En effet les citoyens des villes africaines vivent dans leur grande majorité dans des conditions de logement précaires. Quelques chiffres permettent de situer le problème (Le Monde, 1978) :

- Au Caire, les habitants vivent en moyenne à deux par pièce ; à Lagos, 72,5% des familles (dont la taille moyenne est de 8 personnes) habitent dans une pièce unique ; à Kinshasa, 80 % des ménages vivent dans une ou deux pièces.

- Au Kinshasa, 2/3 des logements n'ont pas l'eau courante et 85 % n'ont pas l'électricité.
- A Lagos, 83 % des habitants vivent dans des logements appartenant à la catégorie la plus insalubre (les "rooming-houses").

Les efforts à consentir pour l'amélioration de l'habitat sont donc considérables mais trop souvent les logements dits "modestes" construits en principe pour le plus grand nombre se révèlent par leur prix (achat ou location) inaccessibles à la grande majorité des citoyens. Aussi démographes, architectes et économistes doivent-ils unir leurs efforts pour l'élaboration d'une véritable politique de logement du plus grand nombre.

7. Cette question nous amène, par le biais des revenus des citoyens, à celle de l'emploi. L'urbanisation en Afrique étant un phénomène relativement indépendant de l'industrialisation, la création d'emplois urbains est un problème d'une ampleur considérable : ainsi l'on a estimé que pour les 14 États Africains et Malgaches associés à la Communauté Européenne, "par million d'habitants, il fallait en 1965 près de 2.500 nouveaux emplois par an" et qu'"il en faudra 5.000 vers 1985" (ABELA, HOSSENLOPP). Pourtant, malgré le faible nombre d'emplois urbains créés dans le secteur moderne, les citoyens sont de plus en plus nombreux, et le chômage (apparent ou déguisé) ne semble pas avoir augmenté aussi rapidement que la population des villes ; l'on aborde là un problème qui fait l'objet de recherches depuis quelques années : celui de "l'emploi informel" ou du "secteur non structuré" (HUGON et coll., 1977). La connaissance de ce phénomène nécessite des études approfondies, liées aux recherches sur la mobilité de l'emploi, sur les relations formation/emploi, ou sur le temps de travail. Il est grand temps que la recherche progresse en ce domaine, tant au niveau de la définition des concepts, qu'à celui des nomenclatures ou des méthodes d'investigation. L'on peut rappeler ici que lors d'une étude de synthèse sur les centres urbains en Afrique réalisée en 1966, il n'avait pas été possible pour cette raison de procéder à une comparaison de l'activité économique (GENDREAU, 1966) ; il faut espérer, mais l'on peut hélas être sceptique à ce sujet, que les recensements menés récemment dans la plupart des pays africains marqueront une amélioration de la situation en ce domaine.
8. La troisième voie de recherche prioritaire proposée concerne la santé. En effet l'on a constaté généralement des taux de mortalité urbaine inférieurs à ceux que l'on pouvait observer en milieu rural, et cette situation laissait présager une baisse progressive des taux de mortalité pour l'ensemble des pays. Il semble que l'on soit à l'heure actuelle plus réservé sur l'ampleur de cette baisse dans les années récentes et sur celle que l'on peut espérer dans les années à venir. Les conditions ne semblent pas toujours réunies pour cela : accroissement important et rapide des agglomérations habitat précaire déjà signalé ; hygiène incertaine (écoulement des eaux usées, enlèvement des ordures...) ; fonctionnement défaillant des infrastructures sanitaires... Aussi les études doivent-elles être développées sur ce thème, et s'intéresser particulièrement aux catégories de population les plus fragiles (enfants, femmes enceintes). Des programmes comme l'étude comparée de la mortalité des capitales africaines à partir de l'état civil ou comme les enquêtes sur la mortalité infantile initiées par l'IFORD sont dans cette optique à encourager.

BIBLIOGRAPHIE

ABELA (P), HOSSENLOPP (J)

"Note sur la situation démographique et sur les problèmes de l'emploi et de l'urbanisation dans 14 E.A.M. d'ici 1985", SEAE, Paris, 15 p. multigr.

ANTOINE (P), juillet 1976

"Approche démographique de la croissance urbaine", Document de Travail n° 1, Section de Démographie, ORSTOM, Paris, 12 p. multigr.

CANTRELLE (P), 1972

"Etude relative à l'évolution démographique urbaine : application à Dakar (Sénégal)", ORSTOM, Paris, 11 p. multigr.

"La croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar", 1972, CNRS, Paris, 2 vol.

DEVAUGES (R), GENDREAU (F), octobre 1977

"L'état actuel des expériences de banques de données pour l'aménagement", ORSTOM, Paris, 21 p. multigr.

DURAND (J)

"Rôles et finalités des villes du Tiers-Monde. Réflexions à partir des exemples africains", Bulletin n° 53, SMUH, Paris, pp. 1-10.

GENDREAU (F), 1966

"Centres urbains", in "Afrique Noire, Madagascar, Comores... Démographie comparée", DGRST, Paris, 87 p.

HUGON (P), ABADIE (N), MORICE (A), 1977

"La petite production marchande et l'emploi dans le secteur informel. Le cas africain", IEDES, Paris, 272 p. multigr.

LE CHAU, GENDREAU (F), novembre 1976

"Eléments pour la définition d'un programme de recherche sur les systèmes urbains", ORSTOM, Paris, 9 p. multigr.

Le Monde, 1978

"Cités géantes. 24 villes : leurs habitudes et leurs habitants",
Fayard, Paris, 266 p.

PICOUET (M), 1976

"Bilan du thème : migration et croissance urbaine",
Document de Travail n° 5, Section de Démographie, ORSTOM, Paris,
25 p. multigr.

SMUH-SIDAU, septembre 1978

"Une méthode d'élaboration rapide de données localisées",
Bulletin n° 16, SMUH, Paris, pp. 1&5-120.

"Trends and prospects in the populations of urban agglomerations,
1950-2000, as assessed in 1973-1975"
Novembre 1975, Population Division, United Nations, New York,
61 p.

VENNETIER (P), 1969

"Le développement urbain en Afrique Tropicale"
in "Les Cahiers d'Outre-Mer", Tome XXII, n° 85, pp. 5-62.

VERNIERE (M), 1973

"La photographie aérienne. Pré-enquête et méthode de collecte
de données à l'aide de la photographie aérienne"
in "Sources et analyse des données démographiques. Application
à l'Afrique d'expression française et à Madagascar", INED-INSEE-
ORSTOM-SEAE, Paris, 1re partie, pp. 281-298.